

A la fin du mois de février, la Migros a évincé le lait équitable « Faireswiss » et le lait équitable et régional GRTA (Genève Région Terre Avenir") de son assortiment au détriment du lait des prés IP-Suisse. Ces deux laits répondent à un souci d'équité économique de la part des consommateurs et veulent garantir un avenir aux producteurs et productrices de lait. Les chiffres de vente en constante augmentation témoignent de la volonté des consommateurs et consommatrices de s'engager pour permettre une juste rémunération des paysan.ne.s et soutenir ainsi la production indigène. Heureusement des nombreuses enseignes comme Manor, Spar, ou la Coop à Genève ou encore des nombreuses épiceries permettent encore cette liberté de choix et entendent ainsi pérenniser une production laitière paysanne.

La Migros applique une vision unilatérale de la durabilité économique qui doit servir son seul intérêt et met en place un dumping social. Il apparaît que la plus-value écologique (d'un lait des prés) passe avant l'équité économique.

Le lait IP-Suisse, ou lait des prés est payé 70.- cts/l alors qu'une rémunération équitable pour un lait conventionnel de plaine est de Fr. 1.- pour couvrir les coûts de production. Rien que pour payer les frais de production sans rémunérer le travail représente déjà 73 cts.l. Ce calcul des Fr. 1.- comprend une rémunération équitable du travail du producteur avec une moyenne de Fr. 28.-/h, ce qui est garanti par les labels "fareswiss" et "GRTA". Les calculs du coût de production sont fondés sur les travaux de la station fédérale de recherche agricole de Tänikon. Pour un lait répondant au critère bio, ce coût de production se situe à Fr.1.20/l. Logiquement le prix pour un lait des « prés » devrait être s'il était équitable, se situer autour des Fr. 1.10/l

Toute exigence écologique supplémentaire a des répercussions sur les coûts de production et sur le prix et doit être payé. Les producteurs de lait répondront aux attentes et exigences de la grande distribution à condition que leur travail supplémentaire soit rémunéré. Si les campagnes sont plus vivantes, les bénéfices seront là pour tous et toutes, pour l'ensemble de la société et pour les générations futures.

Stop au dumping social au détriment des producteurs !

Calcul coût de production 2020 Tänikon :

https://beruf.lu.ch/media/Beruf/Dokumente/schulen_berufsbildungszentren/natur_ernaehrung/Fachbereich_Landwirtschaft/Beratung/Dossier_Vollkosten_Milch/bbzn_Beratung_Vokomi_87_Tal_2020.pdf?l